

20 février 2026

À toutes et tous les membres de l'Afeas

Objet : Investir ensemble dans l'avenir de notre Afeas

Chères membres,
Chers membres,

Cette année marque un jalon exceptionnel pour notre organisation : 60 ans de solidarité, d'action et de voix pour les femmes. Depuis six décennies, l'Afeas est un pilier pour notre communauté, et c'est grâce à votre engagement que nous continuons de porter nos valeurs communes avec force.

Pour assurer la pérennité de notre mission et continuer à vous offrir des services de qualité, le conseil d'administration a pris la décision d'ajuster la cotisation annuelle, qui passera de 37 \$ à 45 \$ dès le 1^{er} avril 2026 pour l'année 2026-2027.

Nous savons que c'est une question qui soulève beaucoup de débats : certaines disent que nous perdrons des membres si nous montons le prix, alors que d'autres insistent pour que nous l'augmentions davantage. Nous sommes sensibles à ces préoccupations et œuvrons toujours à garder le prix de la cotisation le plus abordable possible pour nos membres, notamment en déployant tous les efforts nécessaires pour débloquer d'autres sources de financement. Malgré cela, il n'est malheureusement plus possible de garder le prix de la cotisation aussi bas qu'il l'était.

Pourquoi ce changement maintenant ?

Nous avons conscience de l'impact de l'inflation sur vos budgets personnels. Toutefois, voici les raisons qui motivent ce choix :

- **une stabilité de plus de 10 ans** : malgré l'augmentation constante du coût de la vie, des salaires et des frais d'exploitation, le coût de la cotisation n'a pas suivi. Nous avons maintenu la cotisation au même prix pendant plus d'une décennie ;
- **la réalité économique** : si nous suivions strictement l'indice des prix à la consommation, la cotisation devrait être nettement plus élevée (environ 52 \$ si nous comparons seulement au montant de 35 \$ fixé en 2010). Comme vous l'avez constaté à la dernière assemblée générale annuelle, l'Afeas fonctionne à perte depuis quelques années, une situation que nous ne pouvons plus maintenir si nous voulons assurer la survie de notre association ;

- **assurer la pérennité** : cet ajustement de 8 \$ par année (soit moins de 0,70 \$ par mois), accompagné de plusieurs autres mesures mises en place au niveau provincial, permettra à l'Afeas de stabiliser ses finances, de continuer son important travail et de pouvoir célébrer ses 70, 80 et 100 ans !

Ce 8 \$ supplémentaire reviendra entièrement au palier provincial, afin de pouvoir vous offrir des services de qualité. Cette augmentation permettra également aux Afeas locales de conserver le 2 \$ par membre qui leur avait été exceptionnellement octroyé durant la pandémie, et qui devait revenir au provincial dès avril 2026.

Un investissement dans notre force collective

L'Afeas, c'est bien plus qu'une simple adhésion. C'est un réseau d'entraide, des services de soutien, des conférences enrichissantes, des ateliers d'éducation populaire pertinents et, surtout, une influence réelle auprès des instances décisionnelles pour faire avancer les droits des femmes.

En actualisant notre cotisation, nous nous donnons les moyens de nos ambitions. Nous choisissons de ne pas simplement « survivre », mais de fleurir et de continuer à agir pour les générations de femmes à venir.

Soyez assurées que l'Afeas provinciale déploie tous les efforts nécessaires pour assurer que vos cotisations soient utilisées à bon escient, et pour que les finances de l'Afeas retrouvent une stabilité et une pérennité viables.

Nous vous remercions de votre compréhension et de votre fidélité. Ensemble, continuons de faire rayonner l'Afeas pour les 60 prochaines années !

Solidairement,



Lise Courteau
Présidente